

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL DEUXIÈME TRIMESTRE



30 SEPTEMBRE 2022

Non vérifié



Table des matières

Compte rendu	2
Résultats financiers – Points saillants.....	3
Analyse des risques.....	5
Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes	6
Résultats financiers.....	7
Financement ex <i>ante</i>	11
Liquidités mobilisables	12
Déclaration de responsabilité de la direction	13
États financiers consolidés condensés et notes complémentaires	14
État consolidé condensé de la situation financière	14
État consolidé condensé du résultat global	15
État consolidé condensé des variations des capitaux propres.....	16
Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie.....	17
Notes complémentaires	18
1 – Informations générales	18
2 – Principales méthodes comptables.....	19
3 – Instruments financiers.....	19
4 – Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	20
5 – Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	22
6 – Charges d'exploitation	22
7 – Transactions entre parties liées	23

Compte rendu

Deuxième trimestre – exercice 2022-2023

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État publiée par le Conseil du Trésor du Canada. Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2022 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les états financiers consolidés condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.

Le présent compte rendu et les états financiers consolidés condensés qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.

Résultats financiers – Points saillants

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022, la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC » ou la « Société ») a enregistré un bénéfice net de 212 millions de dollars qui résulte des éléments suivants : produits tirés des primes (204 millions de dollars) et produits tirés des placements et autres produits (30 millions), diminués des charges d'exploitation (19 millions) et de la charge d'impôt (4 millions). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC avait enregistré un bénéfice net de 201 millions de dollars qui résultait des éléments suivants : produits tirés des primes (193 millions de dollars), produits tirés des placements et autres produits (23 millions), charges d'exploitation (14 millions) et charge d'impôt (1 million).

Pour le semestre qui a pris fin le 30 septembre 2022, la SADC affiche un bénéfice net de 323 millions de dollars qui découle des éléments suivants : produits tirés des primes de 407 millions de dollars, produits tirés des placements et autres produits totalisant 56 millions, ajout de 100 millions à la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts, charges d'exploitation de 35 millions et charge d'impôt de 4 millions. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC avait enregistré un bénéfice net de 349 millions de dollars, qui résultait essentiellement des éléments suivants : produits tirés des primes (386 millions) et produits tirés des placements (45 millions), ajout de 50 millions à la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts, charges d'exploitation de 30 millions et charge d'impôt de 2 millions.

À 407 millions de dollars, les produits tirés des primes du semestre terminé le 30 septembre 2022 sont en hausse de 21 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est surtout attribuable à la croissance des dépôts assurés.

Les produits tirés des placements du semestre terminé le 30 septembre 2022 s'élèvent à 55 millions de dollars, soit 10 millions de plus que ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de placement (7 681 millions de dollars au 30 septembre 2022 contre 6 862 millions au 30 septembre 2021) et par une hausse du taux de rendement effectif moyen pondéré des placements (1,65 % au 30 septembre 2022 contre 1,35 % au 30 septembre 2021).

Les charges d'exploitation du semestre terminé le 30 septembre 2022 ont atteint 35 millions de dollars, soit 5 millions de plus que pendant la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique surtout par une hausse des frais de personnel, des honoraires professionnels et des frais de traitement de données engagés pour soutenir les projets clés de la Société.

Au 30 septembre 2022, la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts se chiffrait à 2 000 millions de dollars, soit 100 millions de plus qu'au 31 mars 2022, surtout parce que le risque de pertes a augmenté.

Au 30 septembre 2022, le total des actifs de la SADC s'élevait à 7 728 millions de dollars, dépassant de 424 millions le total inscrit au 31 mars 2022 par suite surtout de la croissance du portefeuille de placement.

Au cours du trimestre, la SADC s'est fixé une cible à court terme selon laquelle le financement *ex ante* devrait dépasser 85 points de base (pb) des dépôts assurés d'ici l'exercice 2026-2027. Au 30 septembre 2022, le financement *ex ante* de la SADC (7 706 millions de dollars) correspondait à 71 points de base des dépôts assurés (1 082 milliards de dollars).

La cible à court terme dictera l'établissement des taux de prime annuels ainsi que les communications aux institutions membres sur les niveaux de prime à venir. La Société réévaluera la pertinence de son

objectif à court terme en fonction des principaux facteurs de risque dès que la cible de 85 points de base sera dépassée ou, au plus tard, dans cinq ans.

Analyse des risques

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à la provision. Elle se sert d'un programme de gestion des risques (GRE) pour recenser et gérer les risques importants de la Société. Le programme de GRE influe sur l'élaboration des stratégies, la prise de décisions et l'attribution des ressources, et il prévoit la réévaluation des risques chaque trimestre.

Au 30 septembre 2022, la SADC avait en place des stratégies appropriées d'atténuation des risques importants recensés grâce au programme de GRE. La direction évalue et surveille ces risques sans relâche.

Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la Société, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

Conseil
d'administration,
direction et
personnel

Direction

Camille Ringrose, directrice financière et responsable, Efficacité opérationnelle, a quitté ses fonctions le 9 septembre 2022. Le 28 septembre 2022, Jordan Rosenbaum a été nommé directeur financier et responsable, Efficacité opérationnelle.

Conseil d'administration

Les mandats des administrateurs David Dominy et Andrew Kriegler ont pris fin le 21 juin 2022 et le 7 septembre 2022, respectivement. Tous deux continuent de siéger au conseil d'administration jusqu'au renouvellement de leur mandat ou jusqu'à leur remplacement.

Le 23 juin 2022, Carolyn Rogers a remplacé Sharon Kozicki à titre de substitut du gouverneur de la Banque du Canada, au sein du conseil d'administration.

Le 15 octobre 2022, Ben Gully, surintendant adjoint du Secteur de la surveillance du Bureau du surintendant des institutions financières, a été nommé au conseil d'administration de la SADC en vertu de l'alinéa 5(1)b.1) de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « Loi sur la SADC »). M. Gully remplace Jamey Hubbs, qui a pris sa retraite le 14 octobre 2022.

Programmes et
projets

Dans son budget 2022, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il souhaitait créer le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) et en faire le lancement dès le 1^{er} janvier 2023.

Des consultations se poursuivent au sujet des modifications législatives que le CELIAPP nécessiterait, y compris à la Loi sur la SADC. Si les modifications prévues obtiennent la sanction royale, le cadre de protection de la SADC s'enrichira d'une nouvelle catégorie d'assurance-dépôts, qui bénéficiera elle aussi d'un plafond de 100 000 \$.

Résultats financiers

Comparaison entre le trimestre terminé le 30 septembre 2022 et le trimestre terminé le 30 septembre 2021

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les trimestres terminés les 30 septembre 2022 et 2021.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 septembre		Écart Augmentation (diminution)	
	2022	2021	(\$)	(%)
Produits tirés des primes	203 680	193 016	10 664	6 %
Produits tirés des placements et autres produits	30 386	23 030	7 356	32 %
Charges d'exploitation	18 708	13 727	4 981	36 %
Charge d'impôt	3 633	1 061	2 572	242 %
Résultat net	211 725	201 258	10 467	5 %

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année ; elles sont calculées annuellement, conformément aux dispositions de la Loi sur la SADC et du *Règlement administratif sur les primes différentielles*. Pour l'exercice 2022-2023, le taux approuvé pour la catégorie I (taux de base) représente 7,5 points de base des dépôts assurés, soit le même taux qu'en 2021-2022. Les produits tirés des primes pour l'exercice 2022-2023, établis selon les dépôts assurés au 30 avril 2022, devraient atteindre 815 millions de dollars, soit environ 7,5 points de base des dépôts assurés. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Le temps qu'il faudra pour atteindre la cible du financement *ex ante* de la Société dépend en grande partie des taux de prime établis. Comme on peut le lire dans la partie Résultats financiers – Points saillants, la SADC s'est fixé une cible à court terme selon laquelle le financement *ex ante* devrait dépasser 85 points de base des dépôts assurés d'ici l'exercice 2026-2027. La cible à court terme dictera l'établissement des taux de prime annuels ainsi que les communications aux institutions membres sur les niveaux de prime à venir.

Par ailleurs, la SADC a mené une consultation au sujet des modifications qu'elle propose d'apporter à son régime de primes différentielles pour moderniser et rendre plus efficace le mécanisme d'établissement des primes fondées sur le risque que les institutions membres doivent acquitter chaque année. L'examen de notre régime et les révisions qui s'en suivront pourraient entraîner des changements dans le montant des primes et dans la ventilation des catégories de tarification.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022 totalisent 204 millions de dollars, en hausse de 6 % comparativement aux 193 millions de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par la croissance du volume des dépôts assurés.

Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits du trimestre qui a pris fin le 30 septembre 2022 totalisent 30 millions de dollars, soit 7 millions de plus que pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de placement et par celle du taux de rendement effectif moyen pondéré des placements.

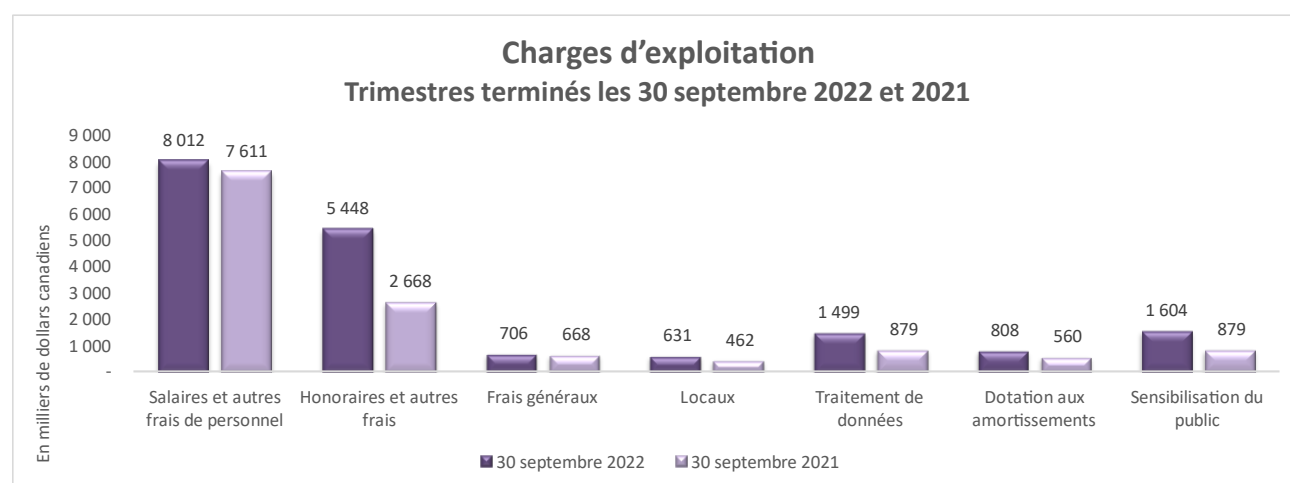
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Cette provision correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur-dépôts et d'autorité de règlement. On en réévalue la pertinence tous les trimestres et on la rajuste s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont les risques de perte, la probabilité de défaillance d'institutions membres établie à partir de statistiques de défaillance réelle, le pourcentage prévu de pertes en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC possède au sujet du profil de risque de chacun de ses membres.

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts n'a pas changé durant le second trimestre qui a pris fin le 30 septembre 2022 : elle s'établit toujours à 2 000 millions de dollars.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation du trimestre terminé le 30 septembre 2022 totalisent 19 millions de dollars, ayant augmenté de 5 millions par rapport à celles d'il y a un an, surtout en raison de la modernisation du remboursement des dépôts. À lui seul, ce projet a donné lieu à un écart de 4 millions de dollars au chapitre des honoraires et autres frais ainsi que du traitement de données.

Impôts sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat. Le résultat fiscal de la Société provient principalement des produits d'intérêts auxquels sont appliquées les déductions dont la Société peut se prévaloir pour calculer son résultat net imposable. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les produits tirés des primes de la Société ne sont pas imposables, et la variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts ne peut faire l'objet d'une déduction fiscale. Par ailleurs, les recouvrements des montants radiés antérieurement ne sont pas imposables, car la Société n'avait pas réclamé de déduction fiscale lorsque ces sommes ont été radiées.

Dans les rapports trimestriels, la SADC utilise un taux d'impôt effectif pour calculer son passif ou actif d'impôt selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022, la Société a comptabilisé une charge d'impôt de 4 millions de dollars, en hausse de 3 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Comparaison entre le semestre terminé le 30 septembre 2022 et celui terminé le 30 septembre 2021

Le tableau ci-après compare les résultats que la SADC a enregistrés pour les semestres terminés les 30 septembre 2022 et 2021.

(en milliers de dollars canadiens)	Semestre terminé le		Écart	
	30 septembre		Augmentation (diminution)	
	2022	2021	(\$)	(%)
Produits tirés des primes	407 360	386 031	21 329	6 %
Produits tirés des placements et autres produits	55 576	45 193	10 383	23 %
Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	100 000	50 000	50 000	100 %
Charges d'exploitation	35 068	30 170	4 898	16 %
Charge d'impôt	4 494	1 905	2 589	136 %
Résultat net	323 374	349 149	(25 775)	(7 %)

Produits tirés des primes

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le semestre terminé le 30 septembre 2022 se montent à 407 millions de dollars, une hausse de 6 % comparativement aux 386 millions de la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance des dépôts assurés explique l'augmentation de ces produits sur cette période d'un an.

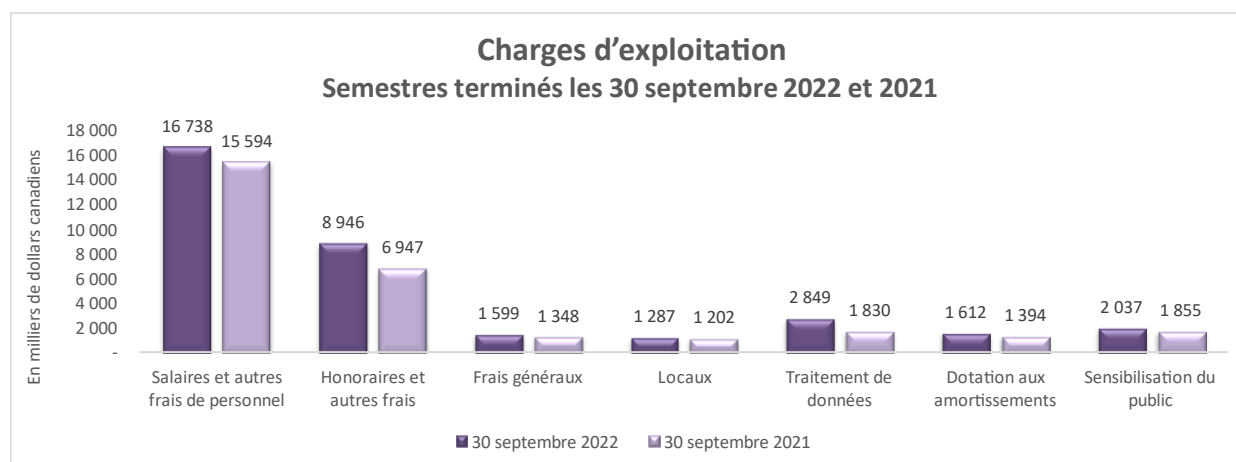
Produits tirés des placements et autres produits

Les produits tirés des placements et autres produits du semestre terminé le 30 septembre 2022, qui totalisent 56 millions de dollars, ont grimpé de 10 millions par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de placement et par celle du taux de rendement effectif moyen pondéré des placements.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Au cours du semestre terminé le 30 septembre 2022, la provision s'est accrue de 100 millions de dollars pour s'établir à 2 000 millions de dollars, surtout parce que le risque de pertes a augmenté.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation du semestre qui a pris fin le 30 septembre 2022 totalisent 35 millions de dollars, ayant augmenté de 5 millions par rapport à la même période de l'exercice précédent, surtout en raison de la modernisation du remboursement des dépôts.

Impôts sur le résultat

Comme il a déjà été mentionné, la SADC utilise dans ses rapports financiers trimestriels un taux d'impôt effectif pour calculer son passif ou actif d'impôt, conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Pour le semestre terminé le 30 septembre 2022, la Société a comptabilisé une charge d'impôt de 4 millions de dollars, en hausse de 2 millions par rapport à la charge constatée un an plus tôt.

Résultats prévus pour l'exercice 2022-2023, comparativement au plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

	2022-2023		Écart	
	Prévisions	Plan d'entreprise	Augmentation (diminution)	
(en millions de dollars canadiens)			(\$)	(%)
Produits tirés des primes	815	822	(7)	(1 %)
Produits tirés des placements et autres produits	125	89	36	40 %
Variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	150	100	50	50 %
Charges d'exploitation	86	88	(2)	(2 %)
Charge d'impôt	10	-	10	100 %
Résultat net	694	723	(29)	(4 %)

Produits tirés des primes

Le *Plan d'entreprise 2022-2023 à 2026-2027 de la SADC* (le « Plan ») prévoyait des produits tirés des primes de 822 millions de dollars pour l'exercice 2022-2023, un chiffre qui se rapproche de l'estimation

actuelle de la direction (815 millions). Le Plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Ces hypothèses ne se sont pas parfaitement confirmées, ce qui explique les écarts entre les chiffres du Plan et les prévisions actuelles.

Produits tirés des placements et autres produits

Le montant prévisionnel des produits tirés des placements et autres produits correspond à 125 millions de dollars, soit un écart de 36 millions par rapport aux 89 millions annoncés dans le Plan. En effet, les rendements des placements ont été considérablement plus élevés que ceux auxquels on pouvait s'attendre au moment d'établir le Plan.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision prévue au 31 mars 2023 s'établit à 2 050 millions de dollars, soit moins que les 2 600 millions annoncés dans le Plan. La diminution découle surtout de changements dans le profil de risque de certaines institutions membres depuis décembre 2021.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation nettes de l'exercice 2022-2023 devraient atteindre 86 millions de dollars, un montant proche des 88 millions prévus dans le Plan.

Financement *ex ante*

Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et bénéficie de la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sains. La SADC dispose d'un financement *ex ante* pour couvrir d'éventuelles pertes liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts.

Le temps qu'il faudra pour atteindre la cible du financement *ex ante* de la Société dépend en grande partie des taux de prime établis. Comme on peut le lire dans la partie Résultats financiers – Points saillants, la SADC a s'est fixé une cible à court terme selon laquelle le financement *ex ante* devrait dépasser 85 points de base des dépôts assurés d'ici l'exercice 2026-2027. La cible à court terme dictera l'établissement des taux de prime annuels ainsi que les communications aux institutions membres sur les niveaux de prime à venir.

Au 30 septembre 2022, le financement *ex ante* de la SADC s'établissait à 7 706 millions de dollars, soit l'équivalent de 71 points de base des dépôts assurés.

Liquidités mobilisables

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2022	31 mars 2022
<i>Liquidités mobilisables :</i>		
Trésorerie	28	23
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides	7 326	7 058
<i>Capacité d'emprunt :</i>		
Emprunts sur les marchés ou au Trésor en vertu de la Loi sur la SADC	30 000	30 000
Total des liquidités mobilisables	37 354	37 081
Dépôts assurés (respectivement au 30 avril 2022 et au 30 avril 2021)	1 081 986	1 025 235
Total des points de base des dépôts assurés	345	362

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux. En vertu de la Loi sur la SADC, la Société est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 30 septembre 2022, elle pouvait emprunter jusqu'à 30 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté le 31 décembre de chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. Au besoin, le Parlement peut autoriser des emprunts dépassant ce plafond, en vertu d'une loi de crédits, et la ministre des Finances peut autoriser d'autres emprunts au Trésor.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers trimestriels consolidés condensés, en conformité avec la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires à la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés condensés.

Les états financiers trimestriels consolidés condensés n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels consolidés condensés non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société à la date et pour les périodes visées dans les états financiers susmentionnés.



La présidente et première
dirigeante,

Leah Anderson

Ottawa, Canada
Le 17 novembre 2022



Le directeur financier et responsable,
Efficacité opérationnelle,

Jordan Rosenbaum

Ottawa, Canada
Le 17 novembre 2022

États financiers consolidés condensés et notes complémentaires

État consolidé condensé de la situation financière

Au 30 septembre 2022 et au 31 mars 2022 (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 septembre 2022	31 mars 2022
ACTIFS			
Trésorerie		28 081	22 726
Titres de placement	3	7 680 886	7 261 749
Actif d'impôt exigible		-	1 215
Clients et autres débiteurs		617	742
Palements anticipés		1 247	1 074
Actifs au titre de droits d'utilisation	4	8 001	8 660
Immobilisations corporelles		3 225	3 606
Immobilisations incorporelles		5 454	4 460
TOTAL DES ACTIFS		7 727 511	7 304 232
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créditeurs		6 718	9 764
Passif d'impôt exigible		144	-
Obligations locatives	4	9 499	10 176
Produits tirés des primes différés		3 525	-
Avantages du personnel		1 420	1 461
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	5	2 000 000	1 900 000
Passif d'impôt différé		289	289
Total des passifs		2 021 595	1 921 690
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		5 705 916	5 382 542
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		7 727 511	7 304 232

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé du résultat global

Trimestres et semestres terminés les 30 septembre 2022 et 2021 (en milliers de dollars canadiens)

		Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
	Notes	2022	2021	2022	2021
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES					
Produits tirés des primes		203,680	193,016	407,360	386,031
Produits tirés des placements		30,328	22,970	55,466	45,075
Autres produits		58	60	110	118
		234,066	216,046	462,936	431,224
CHARGES					
Charges d'exploitation	6	18,708	13,727	35,068	30,170
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	5	-	-	100,000	50,000
		18,708	13,727	135,068	80,170
Résultat net avant impôt		215,358	202,319	327,868	351,054
Charge d'impôt		3,633	1,061	4,494	1,905
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL					
		211,725	201,258	323,374	349,149

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

État consolidé condensé des variations des capitaux propres

Trimestres et semestres terminés les 30 septembre 2022 et 2021 (en milliers de dollars canadiens)

TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE

	Résultats non distribués et total des capitaux
Solde au 30 juin 2022	5 494 191
Total du résultat global	211 725
Solde au 30 septembre 2022	5 705 916

Solde au 30 juin 2021	3 989 396
Total du résultat global	201 258
Solde au 30 septembre 2021	4 190 654

SEMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE

Solde au 31 mars 2022	5 382 542
Total du résultat global	323 374
Solde au 30 septembre 2022	5 705 916

Solde au 31 mars 2021	3 841 505
Total du résultat global	349 149
Solde au 30 septembre 2021	4 190 654

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Tableau consolidé condensé des flux de trésorerie

Trimestres et semestres terminés les 30 septembre 2022 et 2021 (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Total du résultat global	211 725	201 258	323 374	349 149
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :				
Dotations aux amortissements	808	560	1 612	1 394
Perte résultant de la liquidation d'immobilisations corporelles	87	-	114	-
Gain résultant de la modification de contrats de location	(3)	-	(3)	-
Produits tirés des placements	(30 328)	(22 970)	(55 466)	(45 075)
Charge (recouvrement) d'intérêts sur les obligations locatives	40	(15)	83	28
Charge d'impôt	3 633	1 061	4 494	1 905
Charge au titre des avantages du personnel	34	33	67	67
Paieement au titre des prestations définies	(108)	(29)	(108)	(29)
Variation du fonds de roulement :				
Diminution des primes d'assurance à recevoir	203 627	192 868	-	-
Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs	69	(95)	125	(135)
Diminution (augmentation) des paiements anticipés	126	185	(173)	(133)
Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	579	(274)	(3 046)	(2 029)
Augmentation des produits tirés des primes différés	3 365	3 328	3 525	3 475
Augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	-	-	100 000	50 000
Intérêts reçus	28 480	24 413	70 065	65 146
Intérêts payés sur les obligations locatives	(40)	(42)	(83)	(85)
Impôt sur le résultat payé	(1 568)	(1 248)	(3 135)	(3 120)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	420 526	399 033	441 445	420 558
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(829)	(166)	(1 627)	(427)
Achat de titres de placement	(724 428)	(742 107)	(1 215 421)	(1 177 699)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	317 220	354 760	781 685	786 060
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(408 037)	(387 513)	(435 363)	(392 066)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Paieement en principal sur les obligations locatives	(278)	(383)	(727)	(765)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(278)	(383)	(727)	(765)
Augmentation nette de la trésorerie	12 211	11 137	5 355	27 727
Trésorerie, au début	15 870	19 070	22 726	2 480
Trésorerie, à la fin	28 081	30 207	28 081	30 207

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Notes complémentaires

I – Informations générales

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC » ou la « Société ») a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « Loi sur la SADC »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres et par les produits tirés de ses placements. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son siège social est sis au 50, rue O'Connor, 17^e étage, à Ottawa, en Ontario.

La Société a pour mandat de fournir une assurance contre la perte totale ou partielle des dépôts détenus chez ses institutions membres, d'encourager la stabilité du système financier canadien et d'y contribuer à tous égards. Elle poursuit ces fins à l'avantage des personnes qui détiennent des dépôts auprès d'institutions membres et de manière à réduire au minimum les possibilités de perte pour elle-même. Elle agit par ailleurs à titre d'autorité de règlement de ses institutions membres.

La Société est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci, établir une institution-relais, acquérir des actions ou des actifs, reprendre des passifs qu'avaient des institutions membres et convertir en actions ordinaires certaines dettes d'une banque d'importance systémique nationale (BISN) en faillite afin d'en restructurer le capital, pour que celle-ci puisse rester en exploitation.

La Société est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada pour l'application de la Loi sur la SADC. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

En juillet 2015, la Société a reçu une directive (C.P. 2015-1107), émise en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, lui demandant d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. La SADC s'y est conformée.

L'examen du cadre d'assurance-dépôts annoncé dans le budget 2014 pour moderniser et renforcer le régime d'assurance-dépôts au Canada a reçu la sanction royale le 21 juin 2018. Deux séries de modifications visant à renforcer et à élargir la protection des dépôts sont entrées en vigueur le 30 avril 2020, puis le 30 avril 2022.

Le 17 novembre 2022, le Comité d'audit de la Société a approuvé les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés, et en a autorisé la publication.

Méthode de préparation

Les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés sont établis en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État émise par le Conseil du Trésor du Canada. Ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités au 31 mars 2022 et relatifs à l'exercice terminé à cette date.

Les présents états financiers trimestriels consolidés et condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des obligations locatives, de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de certains avantages du personnel, qui sont comptabilisés selon leur valeur actualisée. Le coût historique est généralement établi en fonction de la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que des sorties de trésorerie auxquelles s'attend la Société à l'égard d'un passif.

2 – Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables qui ont servi à préparer les présents états financiers trimestriels consolidés condensés et les états financiers consolidés audités au 31 mars 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont les mêmes.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écarter des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers trimestriels consolidés condensés, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la Société que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers consolidés annuels au 31 mars 2022 et pour l'exercice terminé à cette date ; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont également été les mêmes.

3 – Instruments financiers

Les tableaux ci-après indiquent les différentes échéances des titres de placement de la Société et la composition de son portefeuille de placement.

	Terme à courir jusqu'à l'échéance			
	90 jours ou moins	De 91 jours à 1 an	De 1 à 5 ans	Total
<i>Au 30 septembre 2022 (en milliers de dollars canadiens)</i>				
Obligations	318 652	1 298 258	6 063 976	7 680 886
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,79	2,13	1,55	1,65
Total des titres de placement	318 652	1 298 258	6 063 976	7 680 886
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1,79	2,13	1,55	1,65

	Terme à courir jusqu'à l'échéance			
	90 jours ou moins	De 91 jours à 1 an	De 1 à 5 ans	Total
<i>Au 31 mars 2022 (en milliers de dollars canadiens)</i>				
Obligations	422,714	915,117	5,923,918	7,261,749
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1.28	1.68	1.32	1.36
Total des titres de placement	422,714	915,117	5,923,918	7,261,749
Rendement effectif moyen pondéré (%)	1.28	1.68	1.32	1.36

Les tableaux ci-après donnent une ventilation de la juste valeur des titres de placement de la Société.

	Coût amorti	Perte latente	Justes valeurs			
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>Au 30 septembre 2022 (en milliers de dollars canadiens)</i>						
Obligations	7 680 886	(355 355)	5 140 097	2 185 434	-	7 325 531
Total des titres de placement	7 680 886	(355 355)	5 140 097	2 185 434	-	7 325 531

	Coût amorti	Perte latente	Justes valeurs			
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>Au 31 mars 2022 (en milliers de dollars canadiens)</i>						
Obligations	7 261 749	(203 291)	5 089 383	1 969 075	-	7 058 458
Total des titres de placement	7 261 749	(203 291)	5 089 383	1 969 075	-	7 058 458

Le tableau ci-après résume la qualité de crédit des titres de placement de la Société, selon leur cote de crédit.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2022	31 mars 2022
AAA	5 402 412	5 242 549
AA+	441 337	365 419
AA	285 864	178 844
AA-	699 467	635 729
A+	851 806	839 208
Total des titres de placement	7 680 886	7 261 749

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

Au 30 septembre 2022, la Société n'avait comptabilisé aucune correction de valeur pour pertes à l'égard de ses titres de placement (néant au 31 mars 2022).

4 – Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

La Société loue des bureaux à Ottawa ; le contrat de location expire en septembre 2030, mais il est assorti d'une option de renouvellement de cinq ans. La Société loue aussi des bureaux à Toronto à deux endroits différents. Le contrat de location du premier emplacement expire en octobre 2026 et est assorti d'une option de renouvellement de cinq ans, tandis que celui du second emplacement prend fin en novembre 2022. L'exercice de l'option de renouvellement des contrats de location des bureaux d'Ottawa et de Toronto est à l'entière discrétion de la Société. La SADC loue aussi du matériel pour une durée de cinq ans, jusqu'en mai 2025.

Valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Coût			
Solde au 31 mars 2022	12 624	78	12 702
Ajouts	87	-	87
Ajustements	(34)	-	(34)
Solde au 30 septembre 2022	12 677	78	12 755
Cumul des amortissements			
Solde au 31 mars 2022	3 999	43	4 042
Amortissement	707	5	712
Solde au 30 septembre 2022	4 706	48	4 754
Valeur comptable			
Solde au 31 mars 2022	8 625	35	8 660
Solde au 30 septembre 2022	7 971	30	8 001

Valeur comptable des obligations locatives

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Bureaux loués	Matériel	Total
Solde au 31 mars 2022	10 142	34	10 176
Ajouts	87	-	87
Ajustements	(37)	-	(37)
Charges financières	83	-	83
Paievements de loyers	(805)	(5)	(810)
Solde au 30 septembre 2022	9 470	29	9 499

La charge d'intérêts de 83 000 dollars sur les obligations locatives figure à l'état du résultat global de la période de six mois terminée le 30 septembre 2022. Au cours du semestre terminé à la même date, la Société a comptabilisé un montant négligeable à l'égard des contrats de location à court terme et de ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Dans le tableau des flux de trésorerie, les sorties de trésorerie liées à la charge d'intérêts sur les obligations locatives, soit 83 000 dollars, et celles liées au principal des obligations locatives, soit 727 000 dollars, sont respectivement comptabilisées au titre des activités d'exploitation et des activités de financement.

Ventilation des échéances des obligations locatives (non actualisées)

(en milliers de dollars canadiens)	Bureaux		
	loués	Matériel	Total
Pas plus de un an	1 503	11	1 514
Plus de un an, mais pas plus de cinq ans	5 281	18	5 299
Plus de cinq ans	3 314	-	3 314
Total	10 098	29	10 127

5 – Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la SADC en ce qui a trait aux sorties futures d'avantages économiques résultant de l'obligation de la Société d'assurer les dépôts détenus par les institutions membres en cas de faillite de ces dernières. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue, dont le montant et la date de survenance sont du domaine de l'inconnu. Les pertes réelles pourraient donc différer considérablement des estimations.

Les changements dans la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumés ci-après :

(en milliers de dollars canadiens)	Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts
Solde au 31 mars 2022	1 900 000
Variation de la provision	100 000
Solde au 30 juin 2022	2 000 000
Variation de la provision	-
Solde au 30 septembre 2022	2 000 000

6 – Charges d'exploitation

Le tableau de la page suivante présente une ventilation du total des charges d'exploitation de la Société pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2022.

	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens)	2022	2021	2022	2021
Salaires et autres frais de personnel	8 012	7 611	16 738	15 594
Honoraires et autres frais	5 448	2 668	8 946	6 947
Frais généraux	666	683	1 516	1 320
Locaux	631	462	1 287	1 202
Traitement de données	1 499	879	2 849	1 830
Dotation aux amortissements	451	461	900	926
Dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	357	99	712	468
Charge (recouvrement) d'intérêts sur les obligations locatives	40	(15)	83	28
Sensibilisation du public	1 604	879	2 037	1 855
Total des charges d'exploitation	18 708	13 727	35 068	30 170

7 – Transactions entre parties liées

La Société est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des transactions avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces transactions ont eu lieu dans le cadre normal du fonctionnement de la Société et ont été évaluées selon le montant des échanges, c'est-à-dire le montant convenu entre les parties liées.